

Elles aussi



La Marianne de la Parité des EPCI en Haute Savoie

Le territoire du département de la Haute Savoie

279 communes

807 360 habitants,

21 EPCI dont 18 Communautés de communes et 3 Communautés d'agglomération



C.Pellevat- AC.vVolland - V.Riotton

AC, Violland-J.Kudin-R.Lépinay-A. Armand-Y.Le Breton-
E.giguelay-P. Delouis

Le 15 mars 2024 *Elles aussi* a remis la Marianne de la Parité aux EPCI lauréats de la Haute Savoie. La cérémonie s'est déroulée au Conseil général en présence d'Yves Le Breton Préfet, Martial Saddier Président du Conseil départemental, Véronique Riotton présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité de l'Assemblée nationale, députée de Haute Savoie et Co-présidente de la Marianne de la Parité des EPCI de Haute Savoie, Cédric Pellevat sénateur, Anne Cécile Violland députée, Antoine Armand député.

Joséphine Kudin, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'Égalité a ouvert la cérémonie et une présentation des résultats dans la région Auvergne Rhône Alpes, la table ronde « *La Parité dans les institutions politiques locales, utopie ou réalité ?* » a commencé par l'expérience des élu.es locaux.ales des EPCI de Haute Savoie.

La voix des territoires

Elisabeth GIGUELAY Vice- Présidente de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance représentait Josiane Lei Présidente. Elle a souhaité rappeler la place des femmes dans la fonction publique territoriale (61%) et particulièrement dans l'intercommunalité avec 17 femmes et 9 hommes (catégorie A), 14 femmes et 8 hommes (catégorie B), 38 femmes et 70 hommes (catégorie C). Elle a reconnu que la filière technique concerne des métiers encore très masculins avant de présenter la parité parfaite au sein de sa communauté de communes déterminée par une réelle volonté politique (1 présidente 5 Vice-présidentes et 6 Vice-Présidents). Quant à la question des mesures à prendre, elle a évoqué plusieurs pistes : donner envie aux femmes de s'engager, les rendre légitimes au regard des hommes, parrainer les nouvelles générations pour donner du sens à l'engagement et lutter contre le sexisme politique, faciliter les élections au scrutin de liste paritaire alternée dans les petites communes pour permettre aux femmes de briguer un mandat communautaire, désigner au sein des conseils communautaires une vice-présidence chargée de l'égalité femmes hommes, obliger de signer la charte européenne de l'égalité au sein des EPCI, reconnaître le mandat d'élus communautaires et maires/adjoints comme « un vrai travail » à temps complet. C'est ainsi qu'a été précisé la nécessité d'un statut de l'élue alors même que le Sénat venait de voter une Proposition de loi sur le sujet. Elle a terminé en évoquant la sororité comme vecteur de l'inclusion des femmes, « Qui mieux qu'une femme sait ce dont a besoin une autre femme »

Régine MAYORAZ, Vice-Présidente de la CC Arve et Salève représentait Sébastien JAVOGUES Président. Son propos a porté sur l'engagement des femmes dans la gestion des dossiers au sein de l'intercommunalité avec 3 vice-présidentes aux délégations non stéréotypées aménagement territoire, finances et infrastructures, gestion des déchets. La parité est atteinte dans le conseil communautaire, l'exécutif et le principe du tandem paritaire a été voté.

David RATSIMBA, Président de la CC Pays du Rochois a mis l'accent sur la volonté politique nécessaire pour avancer vers la parité, en cherchant des femmes particulièrement lors de la composition de l'exécutif. La volonté politique se retrouve dans la distribution des délégations non stéréotypées aux quatre femmes de l'exécutif (finances, aménagement du territoire, agriculture, transports).

Fabienne DULIEGE, Vice-Présidente de la CA du Grand Annecy représentait Frédérique LARDET Présidente. Son intervention a consisté à expliquer la difficulté d'une grande intercommunalité composé d'un grand nombre de communes disposant d'un seul siège. (32% des communes de moins de 1000 hbts dans la CA du Grand Annecy)

La voix législative

Véronique RIOTTON, députée et présidente de la Délégation aux droits des femmes à l'Assemblée nationale a mis en avant un problème majeur à l'engagement politique des femmes, celui de l'importance de la charge mentale puis l'insuffisante sororité en politique contrairement à la fraternité qui fonctionne parfaitement. Le militantisme sans radicalité permet de défendre la cause des femmes. « J'ai appris à être féministe par l'expérience de la nécessité de la parité ».

Anne Cécile VIOLLAND, députée et secrétaire de la Délégation aux droits des femmes à l'Assemblée nationale a évoqué les nombreuses injustices subies par les femmes dans de nombreux domaines. santé, retraites, assemblées politiques et encouragé les femmes à s'engager.

Cyril PELLEVAT, sénateur, a souhaité que la proposition de loi de l'Assemblée nationale sur le sujet du scrutin de liste paritaire alternée pour les communes de moins de 1000 hbts soit débattu au Sénat, afin de permettre le même de type de scrutin pour toutes les communes et favoriser l'arrivée des femmes dans leurs assemblées.

Antoine ARMAND, député, a repris la nécessité d'une loi pour les communes de moins de 1000hbts.

Les lauréats de la Marianne des intercommunalités de Haute Savoie



Les lauréats Marianne EPCI Haute Savoie autour de R. Lépinay Co-présidente Elles aussi et Yves Le Breton Préfet de Haute Savoie et Joséphine Kudin Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité- David Ratsimba- Fabienne Duliège –Elisabeth Giguelay-Régine Mayoraz.

Le département de la Haute Savoie, 14/21 EPCI soit 2/3 ont une représentation des femmes dans le conseil supérieure à 40%. 8/21 EPCI soit 38% d'EPCI ont entre 33% et 50% de femmes dans l'exécutif. Un EPCI à 0% de F dans l'exécutif. 6/21 EPCI soit (29%) seulement ont un tandem de tête

paritaire. Très peu de délégation non stéréotypées que nous retrouvons dans les finances, écologie, économie, l'aménagement, la mobilité, l'agriculture.

Moyennes en Haute-Savoie : femmes présidentes : **9,5%** ; femmes conseillères : **41,41%**, femmes dans l'exécutif (P+VP) :27,64% ; femmes parmi les VP : **29,6%**

Reine Lépinay, responsable Elle aussi Auvergne Rhône Alpes et co-présidente d'Elles aussi